

Facture n° 837123 du 27/01/2025



Votre code client : 2464322

Votre commercial : BRAS PHILIPPE - Tél : 06 87 43 54 97

Service recouvrement : 07 86 57 74 63

teodor_dimitrov@cargill.com

Adresse de livraison

GAEC
CADIERGUES
DOUMERGUE
46120 ANGLARS

Adresse de facturation

GAEC FERME CADIERGUES
DOUMERGUE
46120 ANGLARS

Article	Désignation	Taux TVA	Qté	PU HT	Montant HT
Livraison n° 257984334 livrée le 23/01/2025					
226 718	FERO PHOS ELITE A C 25 KG ▣ (1)(3)(4)	5,50	10	68,420 €	684,20 €

(a) Le prix de vente inclut une éco-contribution pour la collecte et la valorisation des emballages.

(1) Garant GMP+FSA / Certified GMP+FSA

(3) Fabriqué par un site certifié OQUALIM-STNO

(4) Convient aux filières "Nourri sans OGM<0.9%"

La prise de possession des marchandises vaut l'acceptation de nos conditions Générales de Ventes imprimées au dos

Montant HT	Taux de TVA	Montant TVA
684,20 €	5,50 %	37,63 €

Total HT	684,20 €
Total TVA	37,63 €
Net à payer	721,83 €
Echéance	26/02/2025

Règlement à effectuer pour le 26/02/2025 par chèque

Application de pleins droits (art L.441-6 ET D.441-5 du code du commerce) d'une pénalité de retard de paiement au taux de 15% annuels calculée sur les sommes impayées, ainsi que l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Aucun escompte pour paiement anticipé sauf stipulation contraire.

Néolait SAS-BP 01 - 22120 YFFINIAC - France-Tél 3 33(0)2 96 63 82 50

Néolait SAS au capital de 14 880 000 € - RC St Brieuc B 496 680 299 APE 1091 Z - TVA FR 47 496 680 299

contact_neolait@cargill.com - www.neolait.com

IBAN : FR76 1220 6049 0084 8223 4000 169 -- BIC-AGRIFRPP822



Règlement : Chèque

Veillez joindre ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de Néolait SAS pour le 26/02/2025

Client N° 2464322 - GAEC FERME CADIERGUES

Facture N° 837123 (721.83 €)



002464322*000837123*000072183*20250226

Affranchir au tarif en vigueur et adresser votre règlement à :

**NEOLAIT SAS
BP 1
22120 YFFINIAC**NB : Pour vous simplifier les paiements, vous pouvez opter pour le règlement automatique.
Renseignez-vous auprès de votre représentant lors de son prochain passage.